

MAIRIE DE BOUC BEL AIR
PROCES-VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 20 novembre 2023
A 18 heures 30

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphan PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Dominique BIECHE, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Catherine BIENFAIT, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Florian PARIS, Julien ESTERINI, Hervé CAYLA, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD, Hortense MALLIÉ, Julien BOULARD.

POUVOIRS : Véronique GARNIER à Mathieu PIETRI, Catherine FOULON à Corinne LE MEUT, Jean-François CAIRE à Yann PERTUISEL, Camille GAIDO à Christine SICCARDI.

ABSENTS EXCUSÉS : Pierre MARROC, Patricia COTTI.

RAPPEL : la vidéo intégrale du conseil municipal est retransmise en différé enregistrée sur le site de la ville boucbelair.fr

Monsieur le Maire propose que Madame Maëva GAUTELIER soit désignée comme secrétaire de séance ; ceci étant fait, il est procédé à l'appel, avant d'entamer l'ordre du jour du Conseil Municipal qui comporte 34 rapports, ainsi que quatre questions diverses déposées par l'opposition.

Monsieur le Maire donne lecture de sa déclaration.

23.04.01 – Adoption du compte rendu de la séance du 25/09/2023.

Monsieur le Maire met le compte-rendu aux voix : 28 pour, 3 contre (Hervé CAYLA, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE), o abstention : il est voté à la Majorité

23.04.02 – Information au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- ✓ Décision n°2023-025 du 26/09/2023 Convention de partenariat et accord de responsabilité conjointe – mise en place d'un espace numérique de travail (ENT) entre la commune et la DSDEN.
- ✓ Décision n°2023-027 du 21/09/2023 Convention de servitude entre la Commune et ENEDIS relative à des travaux de pose d'un câble électrique souterrain.
- ✓ Décision n°2023-028 du 22/09/2023 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air/ Monsieur NUNNARI Jacques.
- ✓ Décision n°2023-036 du 10/11/2023 Modification de la décision portant création d'une régie des recettes évènements.
- ✓ Décision n°2023-037 du 13/11/2023 Suppression de la régie des recettes du service des Affaires culturelles.

23.05.03 – Métropole - rapports de la Commission Locale des Charges Transférées – transfert et restitutions de compétences.

Monsieur le Maire rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.04 – Convention de dette récupérable relative aux compétences transférées au 1^{er} janvier 2023 entre la commune et la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Monsieur le Maire rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.05 – Motion en faveur de la révision de la loi SRU vers une gestion basée sur le flux plutôt que sur le stock.

Monsieur le Maire Commente le dossier

Puis, il met aux voix cette délibération : 28 pour, 3 contre (Hervé CAYLA, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE), 0 abstention : **elle est votée à la Majorité**

23.05.06 – Mise en place de la gestion en flux des logements locatifs sociaux / signature de conventions avec les bailleurs sociaux 13 HABITAT, LOGIREM, CDC HABITAT, UNICIL, SFHE, 3FSUD, FAMILLE & PROVENCE.

Monsieur le Maire présente le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.07 – Foncier Solidaire (OFS) « Tous propriétaires » / opération de logements en BRS sur la parcelle cadastrée section BX N°161, propriété EPF PACA et située lieudit « Pont de Bouc » route de la Gardure.

Madame SURACE présente le dossier.

Puis, Monsieur PIETRI met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

Messieurs Richard MALLIÉ et Philippe CANOBIO, membres du Conseil d'administration de l'association « Tous Propriétaires » ne prennent pas part au vote.

23.05.08 – Contrat d'objectifs 2024 – 2026 entre la commune et l'association Ecole de musique de Bouc Bel Air.

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.09 – Subvention exceptionnelle dans le cadre de l'achat d'un piano pour le chœur de l'association UN CAFFÈ ? – année 2023.

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.10 – Information du conseil municipal : rapport du délégataire GARIG (Rapport annuel 2022).

Madame LE MEUT présente à l'assemblée le rapport annuel 2022 du délégataire GARIG qui n'appelle pas à un vote de la part des élus.

23.05.11 – Information du Conseil municipal : rapport du délégataire Bulles et Billes (Rapport annuel 2022).

Madame LE MEUT présente à l'assemblée le rapport annuel 2022 du délégataire Bulles et Billes qui n'appelle pas à un vote de la part des élus.

23.05.12 – Contrat de concession de service public pour la gestion des crèches municipales – modification du contrat en cours d'exécution N°2.

Madame LE MEUT rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.13 – Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône au titre d'un soutien aux modes de garde collectifs des enfants de 0 à 3 ans – année 2024.

Madame LE MEUT rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.14 – Dénomination de la Maison du combattant « Eugène PARLANTI ».

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.15 – Dénomination d'une voie « Impasse des Grenadiers ».

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.16 – Désaffectation et déclassement d'une partie des parcelles communales cadastrées section BS N°231 et 233, d'une superficie de près de 6800 M² et situées lieudit « Montaury nord ».

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.17 – Echange d'une partie des parcelles communales cadastrées section BS N°231 et 233, d'une superficie de près de 6800 M², contre une partie, de superficie équivalente de la parcelle cadastrée section BS N°230 appartenant à la SNC Montaury – Lieudit « Montaury nord ».

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.18 – Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section BS N°238, d'une superficie d'environ 350 M² et appartenant à la SNC Montauray – Lieudit « Montauray nord ».

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.19 – Admission en non-valeur des produits irrécouvrables – année 2022.

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.20 – Modification des autorisations de programme et crédits de paiement AP/CP.

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.21 – Budget commune décision modificative N°2 – exercice 2023.

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 28 pour, 0 contre, 3 abstentions (Hervé CAYLA, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE)

23.05.22 – « Ouverture de crédits d'investissement par anticipation pour l'exercice 2024 ; budget de la Commune ».

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.23 – Convention de prestations liées à la compétence « gestion des déchets ménagers et assimilés » entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune de Bouc Bel Air.

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.24 – Convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Bouc-Bel-Air.

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.25 – Adhésion de la Ville de Bouc Bel Air à l'association « Initiative Pays d'Aix » - Retirée.

23.05.26 – Adhésion de la Commune de Bouc Bel Air à l'association MedInSoft – année 2023 - Retirée

23.05.27 – Information du conseil municipal : rapport d'activité de la Réserve Communale de la Sécurité Civile de Bouc Bel Air (RCSC) – année 2022/2023.

Monsieur CASSARO présente à l'assemblée le rapport d'activité de la Réserve Communale de la Sécurité Civile de Bouc Bel Air (RCSC) – année 2022/2023 qui n'appelle pas à un vote de la part des élus.

23.05.28 – Demande de subvention auprès du conseil départemental des Bouches du Rhône au titre de l'aide au développement de la Provence numérique 2024.

Monsieur CASSARO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.29 – Nouvelle tranche des caveaux : tarifs 2023.

Monsieur MOSSÉ rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.30 – Création de postes permanents au registre des effectifs.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.31 – Suppression de postes permanents au registre des effectifs.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.32 – Modification de postes permanents au registre des effectifs.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.33 – Création de postes temporaires pour faire face à un accroissement d'activité.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.34 – Conditions et modalités de mise en œuvre et de financement des formations dans le cadre du congé de transition professionnelle.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.35 – Recours à la mission d'accompagnement en évolution professionnelle proposée par le CDG13.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.36 – Protocole d'accord relatif à l'organisation des services en cas de grève.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

23.05.37 – Questions diverses.

Monsieur le Maire rapporte que le groupe d'opposition « Bouc Bel Air maintenant » a déposé une question diverse et le groupe d'opposition « Pour que Vive Bouc Bel Air » a déposé trois questions diverses, auxquelles Monsieur le Maire et Monsieur CASSARO ont répondu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Fait à Bouc Bel Air, le 21 novembre 2023

Affiché en exécution de l'article
L 2121 25 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Richard MALLIÉ
Maire

